

vous propose une journée de formation et de réflexion sur le thème :

Faut-il sortir du nucléaire ?

Pourquoi et comment ?

**Le samedi 26 novembre 2011
de 9h30 à 18h00**

**au FIAP Jean Monnet (salle Athènes)
30 rue Cabanis 75014 PARIS**

Accès :

Métro : ligne 6 - Station Glacière ou Saint Jacques

RER : ligne B - Station Denfert-Rochereau

Bus 21 - Arrêt Glacière - Auguste Blanqui

Bus 216 ou Orlybus - Arrêt Dareau - Saint Jacques

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue-constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour la journée :

Élu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	300 €
- de 5000 à 10000	400 €
- de 10000 à 30000	500 €
- de 30000 à 50000	600 €
- de 50000 à 75000	700 €
- de 75000 à 100000	750 €
- plus de 100000	800 €

Élu-e-s des arrondissements PLM
Conseillers Généraux et Régionaux

Les tarifs comprennent les frais de formation.

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuners. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription à la journée de formation (valant convention simplifiée de formation)

Faut-il sortir du nucléaire ? Pourquoi et comment ?

organisée par Formation et Citoyenneté,

Le 26 novembre 2011, de 9h30 à 18h00, au FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 PARIS

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Signature du candidat à la formation

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Code Postal :

Ville :

Email :

Fonction élective :

Conseil général :

Conseil régional :

Collectivité territoriale :

Commune de :

Signature du responsable

avec cachet :

Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) :

CACHET

Faut-il sortir du nucléaire ? Pourquoi et comment ?



Le 26 novembre 2011 (matinée)

- 9h00 Accueil des participants
- 9h15 **Introduction : les origines du programme nucléaire mondial**
- 9h45 **LE NUCLÉAIRE CIVIL PASSÉ AU CRIBLE**
à
10h45 - Nucléaire et indépendance énergétique
- Nucléaire et effet de serre
- Coût du nucléaire et prix de l'électricité
- Efficacité énergétique de la filière nucléaire
- Le nucléaire dans le monde et en France
- 10h45 *Pause*
- 11h00 **LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES**
à
12h00 - Risques et conséquences d'un accident majeur
- Sécurité nucléaire et prolifération
- De l'extraction de l'uranium au retraitement du combustible irradié : quels impacts environnementaux et sanitaires ?
- Démantèlement des installations nucléaires et stockage des déchets radioactifs : l'exemple de Brennilis
- 12h00 **LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ DES SALARIÉS DU NUCLÉAIRE**
à
13h00 - Conditions de travail et sous-traitance dans les centrales
- 13h15 *Déjeuner*

Le 26 novembre 2011 (après-midi)

- 14h30 **COMMENT SORTIR DU NUCLÉAIRE ?**
- Pour une sortie progressive du nucléaire**
Présentation du nouveau scénario négaWatt et de scénarios régionaux (Virage Energie Ile-de-France et Virage Energie Nord-Pas-de-Calais)
- Une sortie immédiate du nucléaire est-elle possible ?**
L'après Fukushima : quelles conséquences suite à l'arrêt brutal de 43 réacteurs sur 53 ?
- 16h45 *Pause*
- 17h00 **L'ÉNERGIE, UN BIEN COMMUN ?**
à
18h00 **VERS UNE PRODUCTION ÉNERGETIQUE DIVERSIFIÉE, LOCALE ET PUBLIQUE ?**
- Régies publiques de l'énergie, l'exemple de la ville de Montdidier (Somme)**

INTERVENANTS :

- Bruno BERNARD**, Technicien à la centrale nucléaire de Penly, militant syndical
- Philippe BILLARD**, Salarié d'une entreprise de sous-traitance dans le nucléaire, militant syndical (*sous réserve*)
- Ben CRAMER**, Journaliste et Vice-président de l'AJE (Association des journalistes de l'environnement)
- Chantal CUISNIER**, Association Sortir du Nucléaire Cornouaille et association Rozglas
- Marie Christine GAMBERINI**, Les Amis de la Terre France, référente sur le nucléaire et l'énergie
- Guillaume JOLY**, représentant de Virage Energie Nord-Pas-de-Calais
- Yves MARIIGNAC**, Directeur de Wise-Paris (agence d'information indépendante sur le nucléaire), membre de la compagnie des négaWatts
- Un représentant de Virage Energie Ile-de-France
- Un représentant de la Ville de Montdidier (Somme)

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& citoyenneté